

CHAQUE MÉDECIN DE FAMILLE COMPTE DE LA FACULTÉ UNIVERSITAIRE À LA RETRAITE

Le Québec est aux prises avec une pénurie d'au moins 1000 médecins de famille, un vieillissement de sa population et d'immenses défis à relever en santé. **Dans cet écosystème plutôt fragile, chaque médecin de famille en devenir, en pratique et en fin de carrière est précieux.** Les enjeux liés à cette pénurie sont multifactoriels. Toutefois, le portrait global apparaît clair : nous devons être en nombre suffisant pour offrir les soins appropriés à la population, en plus d'être attractifs, en mode solution et satisfaits de nos conditions de pratique. La FMOQ, ses représentants et ses membres doivent plus que jamais être proactifs dans ces trois facettes et continuer à agir en tant que leader.

POUR UNE RETRAITE PROGRESSIVE ET HEUREUSE

Le Québec a-t-il les moyens de se priver de centaines de médecins de famille engagés dans leur communauté depuis plusieurs décennies ? Poser la question, c'est y répondre. Pourtant, la réalité est tout autre. Dû à un manque grave de relève et à une lecture stricte du code de déontologie, **de nombreux médecins souhaitant poursuivre leur pratique à un rythme moindre sont contraints de tout abandonner.** Soulignons que plus de 2500 médecins de famille en exercice ont plus de 60 ans. Nous avons tous intérêt à les garder actifs le plus longtemps possible et à mieux les accompagner.

Des solutions existent. Par exemple, nommons la clarification du processus menant à la retraite, la modernisation de l'application des règles déontologiques, la mise à profit des guichets d'accès à la première ligne, et j'en passe. La FMOQ aborde fréquemment ce sujet auprès du Collège des médecins et des autorités gouvernementales, qui démontrent une ouverture franche. Des avancées tangibles sont maintenant attendues.

POUR DES CONDITIONS DE PRATIQUE À LA HAUTEUR

Lors du Conseil général du 1^{er} octobre dernier, **les 153 délégués provenant des 19 associations affiliées à la FMOQ ont participé à un exercice de priorisation** en prévision du renouvellement de l'accord-cadre avec le gouvernement. Ces ateliers ont permis de prendre le

pouls du terrain sur les grands enjeux liés à la rémunération et aux conditions de pratique. Depuis, différents comités composés de médecins de tous les milieux ainsi que les associations en ont tous été saisis. Des travaux sont en cours à travers le Québec.

Il est à noter que **l'entente de principe du renouvellement**, qui arrive à échéance le 31 mars prochain, **sera éventuellement soumise au vote des membres.** Afin de vous prémunir de votre droit de vote, il est important que vous vous assuriez dès maintenant d'être membre en règle de la Fédération et de faire partie de l'une des 19 associations régionales ou de pratique.

POUR UNE ATTRACTIVITÉ FORTE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

Le gouvernement réélu de la CAQ s'est engagé à augmenter de 600 le nombre d'étudiants admis en médecine d'ici quatre ans. Ce qui constitue un pas dans la bonne direction. À cette fin, nous sommes rapidement intervenus auprès des responsables de la planification pour que cet engagement essentiel soit intégré dans les priorités ministérielles. Parallèlement, **il faut s'attaquer à l'attractivité.** Depuis 2013, 467 postes de résidence en médecine familiale n'ont pas été pourvus au Québec. La situation est consternante. Un comité de la FMOQ, formé notamment de représentants de jeunes médecins, d'étudiants et de résidents, vient de déposer un rapport fort intéressant à ce sujet, et un plan d'action est en marche.

Dans ce contexte, il apparaît donc primordial d'augmenter le nombre de postes de formation et d'être le plus attractif possible, d'améliorer les conditions de pratique et de moderniser le processus entourant la prise de la retraite.

De la faculté universitaire à la retraite :
on ne lâche rien !

Le 15 février 2023

Le président de la FMOQ,
Dr Marc-André Amyot

